

André CONSTANTIN

Marie-Noëlle CONSTANTIN

NOTAIRES ASSOCIÉS

SOCIÉTÉ CIVILE TITULAIRE D'UN OFFICE NOTARIAL

Successeurs de Mes BLAIN-VILLATTE et MAGE

TÉLÉPHONE : 04.70.05.06.59

TÉLÉCOPIE : 04.70.05.60.43

E-Mail : andre.constantin@notaires.fr

ÉTUDE FERMÉE LE LUNDI

ATTESTATION

JE SOUSSIGNE Maître André CONSTANTIN, Notaire Associé de la Société Civile Professionnelle « André CONSTANTIN et Marie-Noëlle CONSTANTIN », titulaire d'un Office Notarial à MONTLUCON, 22 bis avenue Marx Dormoy,

CERTIFIE ET ATTESTE :

Qu'aux termes d'un acte reçu par moi, le 20 janvier 1990 publié au bureau des hypothèques de MONTLUCON le 1^{er} Mars 1990 volume 1990p N°787

Monsieur Roland Henri Clément DESSEAUVE, Directeur de Comité d'Expansion Economique de l'Allier, demeurant à CHATELUS Commune de BRESNAY (Allier), époux de Madame Ginette Suzanne REVIDON,

A vendu

Monsieur Hubert Raymond Gustave ROM, retraité et Madame Monique Raymonde PERRIN, employée de services Techniques, son épouse, demeurant ensemble alors à MONTLUCON (Allier) 8 Rue de la Coopération

Une maison d'habitation située à « Ouches » commune de PREMILHAT (Allier) comprenant,

-au rez-de-chaussée : deux pièces

Grenier au-dessus

Grange

Dépendances à la suite

Petite dépendance non attenante

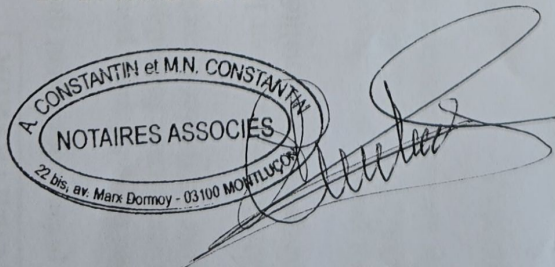
Cour et Jardin

L'ensemble cadastré section ZH N°45 pour 32a 00ca

Fait pour servir et valoir ce que de droit.

FAIT à MONTLUCON (Allier),

Le 25 février 2012



DIRECTION GENERALE DES FINANCES PUBLIQUES
Conservation des hypothèques
MONTLUCON

Demande de renseignements n° 2012H935 (67)
déposée le 23/02/2012, par Monsieur ROM HUBERT

Réf. dossier : HF ROM

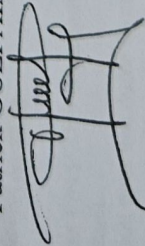
CERTIFICAT DU CONSERVATEUR

Le conservateur certifie le présent document qui contient les éléments suivants:

- Les copies des fiches hypothécaires pour la période de publication antérieure à FIDJI : du 01/01/1962 au 01/04/2002
 - ☐ qu'il n'existe aucune formalité au fichier immobilier,
 - ☒ qu'il n'existe au fichier immobilier que les seules formalités figurant sur les 2 faces de copies de fiches ci-jointes,
- Le relevé des formalités publiées pour la période de publication sous FIDJI : du 02/04/2002 au 11/01/2012 (date de mise à jour fichier)
 - ☐ Il n'existe que les 3 formalités indiquées dans l'état réponse ci-joint,
- Le certificat de dépôt pour la période comprise entre la date de mise à jour du fichier immobilier informatisé et la date de dépôt de la demande : du 12/01/2012 au 23/02/2012 (date de dépôt de la demande)
 - ☐ Il n'existe aucune formalité indiquée au registre des dépôts concernant les immeubles requis.

A MONTLUCON, le 29/02/2012

Le conservateur des hypothèques,
Patrick GUEPAIN



Les dispositions des articles 38 à 43 de la loi N°78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'appliquent : elles garantissent pour les données vous concernant, auprès de la conservation des hypothèques, un droit d'accès et un droit de rectification.

MINISTÈRE DU BUDGET
DES COMPTES PUBLICS
ET DE LA RÉFORME DE L'ÉTAT

RELEVÉ DES FORMALITES PUBLIEES DU 01/01/1962 AU 11/01/2012

N° d'ordre : 3	Date de dépôt : 03/09/2010	Référence d'enlissement : 2010P2983	Date de l'acte : 08/07/2010
	Nature de l'acte : PARTAGE ET CONVENTION D'INDIVISION		
	Rédacteur : NOT CONSTANTIN André / MONTLUÇON		

Disposition n° 1 de la formalité 2010P2983 :

Disposant, Donateur		
Numéro	Désignation des personnes	Date de naissance ou N° d'identité
1	PERRIN	22/03/1946
2	ROM	21/09/1934
Bénéficiaire, Donataire		
Numéro	Désignation des personnes	Date de naissance ou N° d'identité
1	PERRIN	22/03/1946
2	ROM	21/09/1934
Immeubles		
Bénéficiaires	Droits	Commune
1et2	PI	PREMILHAT
		Désignation cadastrale
		ZH 45
		Volume
		Lot

DI : Droits Indivis CO : Constructions DO : Domanier EM : Emphytéote NI : Nue-propriété en indivision NP : Nue-propriété OT : Autorisation d'occupation temporaire PE : Preneur PI : Indivision en pleine propriété PR : Preneur bail à réhabilitation SO : Sol TE : Tenuyer TP : Toute propriété TR : Tréfond UH : Droit d'usage et d'habitation UI : Usufruit en indivision US : Usufruit

Prix / évaluation : 150.000,00 EUR

Complément : -acte du 17/11/2009 contenant état liquidatif de communauté sous réserve d'homologation, les époux ROM/PERRIN déclarant qu'ils entendent demander la séparation de corps par consentement mutuel.

Convention d'indivision pour une durée de cinq ans.

-acte du 08/07/2010 contenant dépôt d'un jugement rendu par le TGI de Montluçon en date du 11/03/2010 prononçant ladite séparation de corps.

Fin du document informatisé Fidji

FICHE N° 1 Commune **PREMIERAT**

A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	K	L	M
N	O	P	Q	R	S	T	U	V	W	X	Y	Z
0	1	2	3	4	5	6	7	8	9			

A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	K	L	M
N	O	P	Q	R	S	T	U	V	W	X	Y	Z
0	1	2	3	4	5	6	7	8	9			

NOM : **PERRIN** né à **Neubusson** le **22 3 1946**

Prénoms : **Joseph Raymond**

Epte: **ROM Hubert** né le **21.9.1934** à **Neuve, Pains (Petite et Petite)**

Epx : né le à

Autres fiches A créées au nom de l'intéressé

N°	C°
N°	C°
N°	C°

III. — FORMALITÉS CONCERNANT LES IMMEUBLES RURAUX
(Pour les formalités concernant les immeubles urbains, voir les fiches de chacun des immeubles dont les adresses figurent au tableau I)

A. — MUTATIONS ET SERVITUDES ACTIVES			B. — CHARGES, PRIVILÈGES ET HYPOTHÈQUES		
Immeubles	Dates, numéros et nature des formalités	Observations	Immeubles	Dates, numéros et nature des formalités	Observations
A	5) 1 ^{er} Jan 1990 - Sol 1990 P n° 1887 ACQUISITION au 20-1-1990 - 1 ^{re} Société anonyme néo-à Neubusson, avec la participation de 1 ^{er} Demay, néo-à Neubusson - avec son mari ROM. de DESSERVAIRE Roland (21-11-1927) Prix: 175 000 F.				

II. — IMMEUBLES RURAUX					
Section	N° du plan	Section	N° du plan	Section	N° du plan
1	45	19	37		
2		20	38		
3		21	39		
4		22	40		
5		23	41		
6		24	42		
7		25	43		
8		26	44		
9		27	45		
10		28	46		
11		29	47		
12		30	48		
13		31	49		
14		32	50		
15		33	51		
16		34	52		
17		35	53		
18		36	54		



DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS SOMMAIRES URGENTS
pour la période postérieure au 31 décembre 1955

☐ Hors formalité ☐ Sur formalité

Opération juridique :
Formalité du Vol. : n°
Référence dossier :

Cadre réservé à l'administration

N° de la demande : **H935**
Déposée le
Références : **1883**

DEMANDE PRINCIPALE = **12** €
NOMBRE DE FEUILLE(S) COMPLÉMENTAIRE(S) :
Nombre de personne(s) supplémentaire(s) : x € =
Nombre d'immeuble(s) supplémentaire(s) : x € =
Frais de renvoi =
Règlement joint ☒ Compte d'usager ☐
Total = **12** €

M. : **Hubert ROM**
6 Route du Thau
Code postal **03410** Ville **PREMILHAT**
A **Montluçon** le **23.02.12**
Signature : **[Signature]** **06 79 14 22 89**

Quittance :

Bureau de dépôt :

Le Conservateur des hypothèques est requis de délivrer un extrait des formalités sur les personnes et/ou les immeubles désignés ci-dessous :

☐ Inscriptions subsistantes Documents publiés : ☐ Non acquisitifs ☐ Dernière formalité inscrite ou publiée (demande portant uniquement sur des immeubles)
☐ Saisies en cours ☐ Acquisitifs

Les formalités simultanément requises, les actes et jugements énoncés par leurs références de publication dans les documents déposés avec la demande sur formalité sont exclus (bureaux non informatisés).

- Formalités intervenues depuis le 01/01/1956 (ou date de rénovation du cadastre pour les demandes portant uniquement sur des immeubles).
- Depuis le

- jusqu'à la date de dépôt de la présente demande (hors formalité)
- ou de la formalité énoncée (sur formalité)
- ou jusqu'au inclusivement

N°	Personnes physiques Personnes morales	NOM Dénomination et n° SIREN	PRÉNOMS forme juridique, siège (et pour les associations ou syndicats, la date et le lieu de déclaration ou du dépôt des statuts)	DATE ET LIEU DE NAISSANCE
1	ROM	Hubert	Hubert	21/9/34 à Neuves Maisons (57)
2	PERAIN		Monique	22/03/46 à Montluçon
3				

N°	COMMUNE (arrondissement s'il y a lieu, rue et numéro)	RÉFÉRENCES CADASTRALES (préfixe s'il y a lieu, section et numéro)	N° de VOLUME	N° LOT de copropriété
1	PREMILHAT	ZH 45		
2				
3				
4				
5				

DEMANDE IRRÉGULIÈRE - Le dépôt de la présente demande est refusé pour le (ou les) motif(s) suivant(s) :

☐ Demande irrégulière en la forme ☐ Demande non signée ou non datée À le
☐ Insuffisance de la désignation des personnes ☐ Défaut de paiement Le Conservateur,
et/ou des immeubles ☐ Autres
☐ Défaut d'indication de la nature du renseignement demandé

CERTIFICAT DU CONSERVATEUR

Dans le cadre de la présente demande, le Conservateur certifie qu'il n'existe dans sa documentation : État certifié à la date du
☐ aucune formalité. Le
☐ que les formalités indiquées dans l'état ci-joint. Le Conservateur,
☐ que les seules formalités figurant sur les faces de copie de fiches ci-jointes.

Les dispositions des articles 34, 35 et 36 de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés modifiée s'appliquent : elles garantissent pour les données vous concernant, auprès de la conservation des hypothèques, un droit d'accès et un droit de rectification.



DIRECTION GENERALE DES FINANCES PUBLIQUES
CONSERVATION DES HYPOTHEQUES
MONTLUCON
QUAI FOREY
03109 MONTLUCON
Téléphone : 0470082204
Télécopie : 0470082266
Mél. : ch.montlucon@dgfip.finances.gouv.fr

Monsieur ROM HUBERT
8 ROUTE DU THEIL
03410 PREMILHAT

Vous trouverez dans la présente transmission :

- > Le récapitulatif des désignations des immeubles et des personnes requises ainsi que celles connues de Fidji pour la délivrance des formalités publiées et reportées.
- > La réponse à votre demande de renseignements.

Date : 29/02/2012

DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS N° 2012H935

PERIODE DE CERTIFICATION : du 01/01/1962 au 23/02/2012

IMMEUBLES RETENUS POUR ETABLIR L'ETAT REPONSE

Code	Commune	Désignation cadastrale	Volume	Lot
211	PREMILHAT	ZH 45		

FORMALITES PUBLIEES

N° d'ordre : 1	date de dépôt : 30/05/2002	références d'enlissement : 2002P2299	Date de l'acte : 24/04/2002
	nature de l'acte : ATTESTATION APRES DECES		
N° d'ordre : 2	date de dépôt : 01/08/2002	références d'enlissement : 2002P3164	Date de l'acte : 30/07/2002
	nature de l'acte : ATTESTATION RECTIFICATIVE VALANT REPRISE POUR ORDRE de la formalité initiale du 30/05/2002 Vol 2002P N° 2299		
N° d'ordre : 3	date de dépôt : 03/09/2010	références d'enlissement : 2010P2983	Date de l'acte : 08/07/2010
	nature de l'acte : PARTAGE ET CONVENTION D'INDIVISION		